



COMPTE-RENDU
DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU SAMEDI 28 AVRIL 2018
Au Cannet des Maures

Le Docteur Jean-Luc LONGOUR, Maire du Cannet des Maures et Président de la Communauté de Communes accueille et souhaite la bienvenue aux participants.
Il exprime son intérêt pour la démarche engagée par « Maures Développement Durable » et souhaite son aboutissement.

Le Président Jean-Michel COUVE, le remercie pour la mise à disposition de la salle municipale « le Grand foyer », pour sa présence à notre assemblée et, surtout, pour le soutien qu'il veut bien apporter à notre projet **« UNESCO-GEOPARC des MAURES »**.

Rappel de l'ordre du jour :

- Rapport d'activités et bilan financier 2017
- Rapport d'activités et situation financière 2018 depuis le 1^{er} janvier 2018
- Fixation des cotisations et contributions pour 2018
- Perspectives d'actions 2018 – 2020 : dossier Fondation de France
- Débats sur la composition du Conseil d' Administration
 - Election de ses membres
 - Election du Bureau

Le Quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

La liste des personnes présentes et représentées est annexée à ce document.

I. RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

1. Jusqu'au 04 novembre l'année 2017: année « blanche », du fait des élections nationales.
2. Le 4 novembre 2017: réunion de reprise et de relance organisée au « Château Maïme » aux Arcs sur Argens.
 - **Sensibiliser les membres de l'association et mobiliser les « citoyens » qui n'étaient pas encore membres de M.D.D. sur les objectifs de défense et de reconnaissance d'un territoire d'exception : les Maures.**
 - Rappel historique de la constitution de l'association, de ses objectifs, de ses démarches, du projet de création d'un « pays » à celui de labélisation par l'UNESCO d'un GEOPARC sur le territoire des Maures.
 - **Plus de cinquante personnes ont participé à la réunion. Certaines ont renouvelé leur cotisation, d'autres se sont engagées à adhérer à l'association pour 2018.**
3. Depuis le 04 novembre, date de la relance de notre projet de labélisation « UNESCO-GEOPARC des Maures », nous avons beaucoup œuvré pour **formaliser et préciser les objectifs du projet de labélisation « UNESCO-GEOPARC des Maures » et informer les citoyens et les acteurs du territoire.**
- ✓ Lors de l'Assemblée du 16 décembre 2017 au Cannet des Maures, nous avons:
 - **Réformé nos statuts** et modifié la composition des collèges pour prendre en compte le changement de nature, dorénavant purement citoyenne, de « Maures développement durable » (MDD).
 - **Fait le point sur la situation financière 2017** et estimé le montant du report sur avance au compte 2018.
 - **Élu cinq membres du Conseil d'administration :**
 - Président : Jean-Michel COUVE
 - Secrétaire : Marie-Christine HAMEL
 - Trésorier : Bernard MIGNUCCI
 - Trésorier adjoint : Guy CAPPE
 - Secrétaire adjoint : Georges TAILLADE

Ces membres composent aujourd'hui le bureau.

Après délibérations : adoption à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

II. BILAN FINANCIER 2017

En préambule

Les comptes de l'année 2017 ont été préparés par le cabinet **Audicompta** d'expertise comptable de l'association et sont annexés au présent rapport. Une attestation de présentation des comptes annuels est également jointe aux documents obligatoires.

Par ailleurs, et comme chaque année, un tableau synthétique (*cf. fin de présentation*) retranscrit toutes les recettes et dépenses depuis l'année 2015 et permet ainsi d'avoir une vision globale des résultats au cours de ces 3 dernières années.

Le total du bilan ressort à 24.770€, et l'année 2017 se solde par un résultat déficitaire de 6.238€.

1. Analyse du compte de résultat

- Total des produits de l'exercice: **960€**
- Total des charges de l'exercice: **7.198€**

✓ Produits

- **Les cotisations** : conformément à l'assemblée générale du 16 décembre 2017, aucune cotisation n'a été appelée pour cette année. Celles perçues en fin d'année, ont été reportées sur l'année 2018.

Le montant des cotisations a été fixé à 20€ pour une personne et 30€ pour un couple.

- **Le transfert de charges** : 960€; remboursement d'une partie du déjeuner du 04 novembre au « Château Maïme » par les membres présents au repas.

✓ Charges

- 2017: **7.198€** contre **19.203€** en 2016, mais ces deux sommes ne sont pas comparables compte tenu du peu d'activités de MDD en 2017.

Ce sont essentiellement des frais fixes de structure et la reprise de notre activité:

- variation du stock de DVD : 107€
- locations diverses, assurances, site internet, réception et services bancaires : 1.003€
- honoraires du Cabinet d'expertise comptable : 1.500€ (TTC)
- frais relatifs au séminaire « Château Maïme » aux Arcs sur Argens: 4.695€

✓ Conclusion

2017: Ces dépenses pour l'année 2017 l'ont été grâce au report disponible des années précédentes soit **23.268€**.

Ainsi exposé, il ressort du compte de résultat de l'association pour l'année 2017, la perte de 6.238€.

2. Analyse du bilan : actif/passif

✓ Actif

- Quelques D.V.D. « Pour que vivent les Maures », réalisé avec la société Gallimard, au cours de l'année 2010, étaient en stock et évalués à 54€ sont indiqués dans l'actif circulant.
- Les créances de 1.500€ concernent l'acompte versé à Michel CORSINI en 2015.
- Le poste "disponibilités" rappelle le solde du compte bancaire (Caisse d'Epargne) de 21.182€.
- Les charges constatées d'avance pour 2.034€ concernent l'assurance RC souscrite auprès d'AVIVA pour la période du 01 janvier 2018 au 16 avril 2018 (34€) ainsi qu'une prestation non effectuée par M Corsini, Professeur au Département des Sciences de la Terre à Sophia Antipolis (2.000€).

✓ Passif

- Le résultat déficitaire de l'année 2016 d'un montant de 1.911€ a été affecté au compte "report à nouveau", tel que voté par l'assemblée générale du 16 décembre 2017 statuant sur les comptes 2016.
- Les dettes financières concernent une cotisation réglée à tort par un membre associé.
- Les dettes des fournisseurs feront l'objet de règlements au cours de l'année 2018.
- Les produits constatés d'avance concernent les cotisations et dons réglées en fin d'année pour l'année 2018 pour un montant total de 1.090€.

Rappel des comptes depuis 2014	2014	2015	2016	2017
Cotisations des membres	23 544	14.095	15.145	0
Subventions				
Partenariat privé		10000		
Divers produits	3887	75	5	
Reprise/ amortis. et provisions	8 089		2 142	960
Total des recettes	35.520	24.170	17.292	960
Achats	13		-929	
Fonctionnement	-6 561	-7.051	-1.979	-2.503
Salaires chargés	-6 318			
Etudes		-9037	-2.000	
Sites Latitude Galimard				
Manifestions Missions				
Réceptions	-146	-735	-6.848	-4.695
Charges exceptionnelles	-16 800		-7.447	
Dotation aux provisions	-459	-1.683		
Total des dépenses	30 297	18.506	19.203	-7.198
Engagements à réaliser				
Résultat	5 223	5 664	-1 911	-6.238
REPORT FIN D'EXERCICE	19 515	25.179	23.268	17.030

Après délibérations : adoption à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

✓ **Proposition d'affectation du résultat :**

- Il est proposé de voter sur l'affectation suivante : « report à nouveau » de – 6238€ au compte 2018 qui s'élèverait, ainsi, à 17030€.

Après délibérations: adoption à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

III. RAPPORT D'ACTIVITES depuis le 01 janvier 2018 (INFORMATIONS)

- **Constitution d'un « groupe/action »** composé des membres du bureau qui ont permis de nombreuses actions en participant à plus d'une quinzaine de réunions de travail.



- **Signature d'une convention de mise à disposition gracieuse** et à 1/5 de temps, de Julie GROLLEAU, attachée à l'association « Casques Verts » avec Patrice FALLOT, son président.
- **Rédaction et édition** (Imprimerie « Sériconcept » au Muy) d'un tryptique de présentation/promotion de notre projet, des bulletins d'adhésions citoyennes (dont disposent les membres du Groupe/ Actions avec les reçus), des cartes de visite « MDD ».
- **Acquisition de tout le matériel** pour nos réunions publiques et nos présentations et expositions (Barnum, roll-ups, grilles d'affichage, vidéoprojecteur...).



- **Rencontres avec Pierre LAVILLE** (géologue et Président de l'association « Les Amis de la Presqu'île de Giens » dont **Jean-Louis BANES** est le vice-Président) et visite des locaux de l'A.P.G. à Hyères, **Michel CORSINI** et **Jean-Marc LARDEAUX** (enseignants-chercheurs à l'Université de Nice/Sophia-Antipolis (Laboratoire Géoazur), **Olivier SAÏSSI**, professeur du Master I de Tourisme et le professeur **Xavier LEROUX** Directeur de l'UFR Lettres à l'université de Toulon-La-Garde, **Stéphen GINER**, morphogéologue, paléontologue et archéologue, co-auteur du livre « Miroirs de la Terre », **Ion CEPLEANU**, médiateur scientifique, co-auteur du livre « Miroirs de la Terre ».

Certains, parmi eux, composeront le premier noyau du « Conseil d'orientation scientifique et culturel » de M.D.D, qui est en cours de constitution.

- **Réactivation de nos relations** avec **Guy MARTINI** (Président du Conseil Mondial des « UNESCO-GEOPARCS ») qui nous a assuré de son attention et du soutien à notre projet (*cf. annexe*).
- **Présentation du projet (Power-point) lors de conférences** de **Jean-Michel COUVE** au « Rotary-club » du Golfe de Saint-Tropez, lors de l'assemblée générale annuelle de l'association d'archéologie « Les amis d'Aristide Fabre » à Sainte-Maxime et lors d'une conférence organisée par **Jean-Louis BANES** à Hyères ainsi que dans le cadre du « Week-end du liège » à la Valette du Var les 10 et 11 mars dernier.



- **Echanges avec P. LAVILLE et Jean-Louis BANES** afin d'évoquer les relations de travail et les modes de fonctionnement entre MDD et APG.

- **Rencontre à l'UTLN à 3 reprises avec les étudiants de Master I de tourisme**, que leur professeur Olivier SAISSI a chargé d'un mémoire de fin d'année universitaire sur le thème du projet « UNESCO-GEOPARC » des Maures.

Nous avons participé à la restitution de leurs études très intéressantes sur le sujet, le jeudi 19 avril dernier.



- **Instruction du lourd dossier d'appel à projets « Transition écologique, ici et maintenant » de la Fondation de France**, avec, pour objectif, l'obtention d'une subvention de 52.550€ sur un budget total prévisionnel de 262.757€ pour 2018, 2019 et 2020.

Notre dossier n'a, malheureusement, pas été retenu mais son élaboration nous aura permis de tracer les prochaines étapes de notre projet de 2018 à 2020 et de cadrer la poursuite de notre démarche.

- **Echanges avec Pierre LAVILLE et Ion CEPLEANU** ainsi qu'avec **Michel CORSINI** pour préparer la première table ronde des experts sur le thème « Pour une approche scientifique des richesses naturelles de notre territoire » qui se tiendra en fin de matinée lors de notre assemblée générale du 28 avril et qui préludera à celle qui sera organisée lors de notre Forum de Grimaud, le **15 juin prochain**.

⇒ Au total, un fort engagement sur un plan de charges très dense qui a nécessité une grande mobilisation de la part des membres du « Groupe/Action ».

IV. SITUATION FINANCIERE 2018

Nos capacités financières de fonctionnement pour poursuivre nos actions seront directement dépendantes de notre **capacité et des résultats de nos appels à contribution partenariale des entreprises et du nombre d'adhésions de nouveaux membres.**

<u>Montant à disposition le 01/01/2018</u>	<u>17.030</u>
Report des cotisations 2017 sur 2018	1.090
Cotisations encaissées en 2018	405
<u>Total</u>	<u>18.525</u>

Dépenses effectuées à ce jour :

Fournitures administratives (SERICONCEPT)	1.272
Barnum RETIF	312
Assurance RC	123
Site Internet	168
Réceptions	365
Frais JO et divers	62
Frais de banque	33
<u>TOTAL dépenses</u>	<u>2.335</u>

A disposition à ce jour : **16.190€**

Après délibérations: adoption à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

V. PERSPECTIVES POUR LE RESTE DE L'ANNEE 2018 (INFORMATIONS)

➤ **Mai – Juin- Juillet :**

- ✓ Réaliser la campagne d'appels à adhésions et contributions partenariales – Montage des dossiers « marketings » ciblant les entreprises et exploitations agricoles et diffusion de bulletins d'adhésions aux associations, aux institutions, aux commençants, artisans et professionnels libéraux.
- ✓ Compléter la composition du «Conseil d'orientation scientifique et culturel »
- ✓ Monter le dossier et organiser le Forum du 15 juin à Grimaud :
 - thèmes- intervenants – programme – invitations
 - campagne de communication
- ✓ Organiser une journée de secteur sur le territoire
 - Visite dans les différents secteurs du territoire.
 - Contacts avec les acteurs économiques et associatifs.
 - Réunions publiques d'informations sur le projet et de mobilisation citoyenne sur les atouts touristiques et économiques (environnement, économies, culture, patrimoines...) ainsi qu'un relevé des Centres d'enseignement (écoles, collèges, lycées).

➤ **Septembre – Octobre – Novembre – Décembre**

- ✓ Poursuite des actions antérieures et inventaire des sites d'intérêt scientifiques et des atouts touristiques
- ✓ Signatures de conventions avec les Universités (Toulon-La-Garde, Nice/Sophia Antipolis...)
- ✓ Visite d'un Géoparc (Haute-Provence). Eventuellement un voyage d'étude au Vietnam (cf. proposition à Guy Martini)
- ✓ Montage de dossiers de demandes de subventions communales, départementales et régionales, voire à destination de l'Etat et/ou de l'UE.
- ✓ Poursuite des visites de secteurs au contact des populations et de leurs élus.
- ✓ Suivi des travaux des membres du « Conseil d'orientation scientifique et culturel »
- ✓ Elaboration d'un cahier des charges et choix d'un cabinet/conseil – assistance sur le volet développement durable du tourisme (inventaire, mise en réseau, mobilisation des secteurs public et privé et campagnes de communication)

Un tel programme va nécessiter de nouveaux moyens financiers susceptibles d'être fournis par les adhésions et participations du secteur privé dans un premier temps. L'obtention éventuelle de participations publiques ne pourra s'envisager que pour l'année 2019.

VI. PROPOSITIONS DES MONTANTS DES COTISATIONS/ CONTRIBUTIONS A MDD/ 2018

- **Adhésions citoyennes:**
 - 20 € pour une personne
 - 30 € pour un couple

- **Associations de loi 1901:**
 - Moins de 50 membres: 50 €
 - 50 à 100 membres: 100 €
 - Plus de 100 membres: 150 €

- **Organismes professionnels: 350 €**

- **Petites entreprises, commerçants, exploitants, professionnels libéraux: 300 €**

- **Entreprises:**
 - Entreprises solidaires: 3500 €
 - Entreprises partenaires: 5000

- 1. **Déclarée d'intérêt général, notre association permet aux adhérents et donateurs soumis à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés de défiscaliser leurs contributions (Art. 201-b et Art. 238-1-a du CAI):**
 - Réduction d'impôt de 66% pour les particuliers
 - Réduction d'impôt de 60 % pour les entreprises

- 2. **Dans ces conditions, montants des contributions effectives pour chaque collègue :**
 - **Pour les associations:**
 - **Moins de 50 membres (50 €):**
De 10 à 50 membres: 1 à 5 € par membre
 - **De 50 à 100 membres (100 €): 1 à 2 € par membre**
 - **Plus de 100 membres (150 €): 1,5 € par membre au maximum**

 - **Pour les petites entreprises, commerçants etc. (300 €)**
 - Après réduction fiscale: **120 €**

 - **Pour les entreprises solidaires: (3.500 €)**
 - Après réduction fiscale: **1.400 €**

 - **Pour les entreprises partenaires: (5.000 €)**
 - Après réduction fiscale: **2.000 €**

3. HYPOTHESES BUDGETAIRES ENVISAGEABLES POUR L'ANNEE EN COURS :

- Adhésions citoyennes:

50 adhésions 1.000 €

- Organismes professionnels:

4 à 350 € 1.400 €

- Associations de loi 1901:

- 15 à 50 € 750 €

- 10 à 100 € 1.000 €

- 5 à 150 € 750 €

• Petites entreprises, commerçants etc. :

20 à 300 € 6.000 €

• Entreprises solidaires:

6 à 3.500 € 21.000 €

• Entreprises partenaires:

4 à 5.000 € 20.000 €

⇒ **TOTAL PREVISIONNEL : 52.000 €**

L'obtention d'un tel montant de recettes pour 2018 permettrait de poursuivre le programme d'actions, de recruter un chargé de missions à mi-temps en CDD et d'initier un contrat avec un cabinet Conseil/Développement durable du tourisme.

Mais il ne s'agit là que d'une perspective conçue en fonction de nos besoins estimés.

Il n'est pas certain que nous puissions obtenir un tel résultat. Auquel cas, il nous faudrait réduire ou étaler dans le temps, nos actions.

Après délibérations : adoption à l'unanimité des personnes présentes et représentées, des montants des cotisations et contributions/2018.

VII. ELARGISSEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ELECTION DU NOUVEAU BUREAU:

- **Les statuts de l'association et la composition du bureau ont été modifiés lors de l'AG du 16/12/2017.**

Actuellement, le CA est constitué de 5 membres qui composent le bureau :

- **Président:** Jean-Michel COUVE
- **Secrétaire:** Marie-Christine HAMEL
- **Secrétaire adjoint:** Georges TAILLADE
- **Trésorier:** Bernard MIGNUCCI
- **Trésorier adjoint:** Guy CAPPE

- **Il nous faut élargir le Conseil d'administration, afin de constituer une structure exécutive plus représentative, à l'appui des orientations choisies.**

- Toutefois, en l'état actuel de nos démarches d'appel à adhésions et partenariats ainsi que de nos relations avec différentes associations susceptibles de nous rejoindre dans le temps, nous proposons de **limiter le nombre d'administrateurs afin de laisser les portes ouvertes à d'autres candidatures et ne pas risquer de nous retrouver avec un CA pléthorique.**
- Proposition de fixer, pour l'instant, à une dizaine le nombre de ces administrateurs.
- Nous avons reçu les candidatures d'Yvette ESTABLET et Claude CAVALIE; nous les remercions pour leur **fort engagement ainsi que, d'ailleurs, tous les amis du « groupe/action » qui se sont beaucoup mobilisés, ces derniers mois. Nous soutenons avec plaisir leurs candidatures.**
- Mais, aujourd'hui, ce CA est essentiellement composé de personnes résidant dans la partie centrale du territoire des Maures (étudiée jusqu'alors par MDD). Il est nécessaire d'intégrer des représentants du bassin hyérois. Nous avons la chance de pouvoir travailler en **étroite et indispensable collaboration avec l'association des « Amis de la Presqu'île de Giens »** dont nous saluons le Président Pierre LAVILLE qui participera à la table ronde et son vice-Président Jean-Louis BANES.

L'un et l'autre ont donné leur accord pour intégrer le CA. Nous les remercions et soutenons avec intérêt leurs candidatures.

- Nous mettons, donc, aux voix la nouvelle composition du Conseil d'Administration :
 - Jean-Louis BANES
 - Guy CAPPE
 - Claude CAVALIE
 - Jean-Michel COUVE
 - Yvette ESTABLET
 - Marie Christine HAMEL
 - Pierre LAVILLE
 - Bernard MIGNUCCI
 - Georges TAILLADE

Après délibérations : adoption à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

- **Election du nouveau bureau :**
 - **Président** : Jean-Michel COUVE
 - **Vice-Présidents** : Bernard MIGNUCCI et Jean-Louis BANES
 - **Secrétaire** : Marie-Christine HAMEL
 - **Secrétaire adjoint** : Georges TAILLADE
 - **Trésorier** : Guy CAPPE

Après délibérations : adoption à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

L'ordre du jour étant satisfait, le Président clôt l'assemblée générale à 13h.

ANNEXES

" UN 7ème UNESCO-GEOPARC français »

Article envoyé par le Secrétaire général de Forêt modèle de Provence

Le Beaujolais labellisé Géoparc mondial de l'Unesco

Il s'agit du 7e site en France à obtenir ce label. Hier, mardi 17 avril, le Beaujolais a ainsi obtenu la distinction de "Géoparc mondial de l'Unesco".

Porté depuis 2012 par le syndicat mixte du Beaujolais, le territoire s'est ainsi vu adressé, mardi 17 avril, le label "Géoparc mondial de l'Unesco". Certains sites classés ENS par le département du Rhône ont d'ailleurs intégré le périmètre du Géoparc, comme le Mont Brouilly, les Landes du Beaujolais ou les carrières de Glay.

Réputé à l'international pour ses vins, le Beaujolais pourra ainsi s'appuyer sur son patrimoine géologique pour renforcer son attractivité touristique. L'Unesco a ainsi noté les caractéristiques de la géologie beaujolaise, qui relève également d'un projet de territoire axé sur la protection et la valorisation des géo-patrimoines.



Soutien au projet UNESCO-Géoparc des Maures

- **Echanges entre M.COUBE et Guy Martini, « Président du Conseil mondial des UNESCO-GEOPARCS »**

« Cher Monsieur Couve,

Très Cher Jean Michel,

Je suis très heureux de voir que vous continuez activement dans vos projets mus par votre inaltérable passion pour votre territoire!

Encore une fois malheureusement, je ne serai pas disponible pour être avec vous le 16 Juin. J'ai démissionné de mon poste en France et ai accepté un contrat de 4 ans pour le Gouvernement Vietnamien comme conseiller dans la mise en place de leur politique nationale de UNESCO Geoparks. Je reviendrai régulièrement en France mais malheureusement pas à la date de votre Forum.

Soyez sur que dans la mesure de mes possibilités je continuerai à suivre votre beau projet et serai au moins, par mail, à votre disposition pour vous apporter toute assistance que vous pourriez trouver nécessaire.

En espérant avoir le plaisir d vous rencontrer prochainement

Bien amicalement ».

Guy